

Le 15 juillet 2021

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Jeudi, le 15 juillet 2021, à 19 h, par visioconférence avec enregistrement audio et participation du public sur demande, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers mesdames Lise Noël, Diane Hudon et Valérie Gagnon et messieurs Camil Delaunière et Robin Doré.

La secrétaire-trésorière adjointe fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Camil de Launière	conseiller
Lise Noël	conseillère
Diane Hudon	conseillère
Valérie Gagnon	conseillère
Robin Doré	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Valérie Martel, secrétaire-trésorière adjointe, pour être tenue par visioconférence, **le 15 juillet 2021 à 19 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Période de questions
- 5) Calendrier des séances ordinaires – modification
- 6) Période de questions
- 7) Clôture de la séance

DONNÉ ce treizième jour du mois de juillet 2021.

La secrétaire-trésorière adjointe

Valérie Martel
VM

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Valérie Martel, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment avoir signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique le treizième jour du mois de juillet 2021 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce treizième jour du mois de juillet deux-mille-vingt-et-un.

Valérie Martel
Secrétaire-trésorière adjointe
VM

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 07-218-2021

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES - MODIFICATION

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'abroger la résolution 12-400-2020 et que le calendrier modifié ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui débiteront à 19 h, à la salle communautaire Gaston Vallée située au 72, boulevard de la Montagne, Chambord et qui se tiendront :

Lundi 11 janvier	Lundi 5 juillet
Lundi 1 février	Lundi 2 août
Lundi 1 mars	Lundi 13 septembre
Mardi 6 avril	Lundi 4 octobre
Lundi 3 mai	Lundi 22 novembre
Lundi 7 juin	Lundi 6 décembre

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 07-219-2021

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 12 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 2 août à 19 h.

Le maire,

La secrétaire-trésorière adjointe

Luc Chiasson

Valérie Martel

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».